





---

## **Gestion des Déchets Ménagers sur le Territoire de la CC Gâtine-Racan**

---

La Collectivité Gâtine-Racan assure depuis 2000, la collecte des déchets ménagers par le biais d'une prestation de service.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Communauté de Communes ne gérait les déchets que pour la partie ex-Gâtine Choisilles. L'ex-partie Pays de Racan était avant cette date, gérée par le SMIOM de Couesmes. Ce syndicat, qui portait également la compétence « collecte et traitement » des déchets ménagers sur certaines communes de la CC Touraine Ouest Val de Loire, a été dissout au 31 décembre 2019.

# SOMMAIRE



## Situation pour l'année 2021

- p4 Territoire desservi
- p7 Prévention des déchets
- p8 Collecte des déchets
- p12 Collecte des déchets : bilan
- p13 Traitement des déchets
- p13 Refus de tri et performance
- p14 Les Coûts
- p16 Financements
- p18 Evolution sur les deux dernières années

## Autres actions

## Le futur



## LEXIQUE

### **CCGCPR**

Communauté de Communes Gâtine Choisilles  
Pays de Racan

### **CS**

Collecte Sélective

### **Collecte en C0,5**

Collecte une fois toutes les deux semaines

### **Collecte en C1**

Collecte une fois par semaine

### **DMA**

Déchets Ménagers Assimilés

### **DV**

Déchets verts

### **ETP**

Equivalent Temps Plein

### **ISDND**

Installation de Stockage des Déchets Non  
Dangereux

### **JRM**

Journaux, Revues, Magazines

### **Multi-Matériaux**

Emballages Ménagers et Journaux Magazines  
en mélange

### **OMA**

Ordures ménagères et assimilés (OMR + verre  
+ collecte sélective)

### **OMR**

Ordures Ménagères Résiduelles

### **PAP**

Porte à porte

### **PAV**

Point d'Apport Volontaire

### **RS**

Redevance spéciale

### **RSHV**

Recyclables Secs Hors Verre : bouteilles et  
flacons plastique, emballages métalliques,  
briques alimentaires, cartonnettes, papiers

### **RSOM**

Recyclables Secs Ordures Ménagères : verre,  
bouteilles et flacons plastique, emballages  
métalliques, briques alimentaires,  
cartonnettes, papiers

### **TEOM**

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

### **TGAP**

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

# Situation pour l'année 2021



Territoire desservi



## 1 - Présentation du périmètre



La Communauté de Communes a pris la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés dès sa création.

Au 1er janvier 2017, les Communautés de Communes de Gâtine Choisilles et Pays de Racan ont fusionné pour former la Communauté de Communes de Gâtine Choisilles-Pays de Racan.

La Communauté de Communes de Gâtine Choisilles-Pays de Racan se compose de 19 communes et se situe au nord de la métropole tourangelle.

La collectivité est classée par l'ADEME en typologie « rural dispersé ».

L'évolution de la population municipale INSEE montre une croissance importante sur tout le territoire (+ 5,2 %). La hausse de la population est très marquée sur l'ex. CCGC (+ 6,9 %), ce qui démontre le caractère très attractif de ce secteur, situé à proximité de Tours.

La répartition de la population sur le territoire n'est pas uniforme. Saint-Roch présente la plus forte densité de population du territoire avec 269 hab./km<sup>2</sup>, loin devant les autres communes.

Le reste du territoire est beaucoup plus rural.

Une grande partie de l'ex. CCGC présente une densité de population supérieure à 50 hab./km<sup>2</sup>, mais inférieure à la moyenne nationale (100 hab./km<sup>2</sup>).

Excepté pour la commune de Saint-Christophe-sur-le-Nais, l'ensemble des communes de l'ex. CCPR ont une densité de population comprise entre 10 et 50 hab./km<sup>2</sup>.



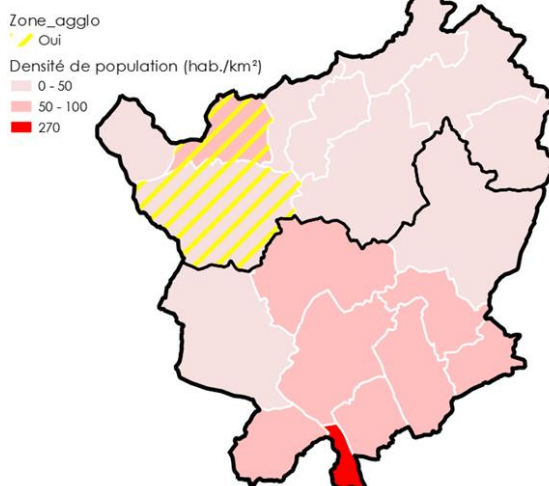
### 3 - Territoire desservi en 2021

Le territoire est très majoritairement composé de communes rurales (16 communes), avec quelques communes de typologie « mixte » (Cérelles, Charentilly et Saint-Roch). De fait, la CCGCPR présente au global une typologie « rural dispersé », caractérisée par un habitat peu dense ainsi qu'un habitat majoritairement en logements individuels.

Les résidences secondaires présentent une part peu élevée des logements avec 5 % : le nombre d'usagers collectés par le service de gestion des déchets est stable tout au long de l'année.

La part des appartements parmi les logements est faible (6 %), avec 13 communes en-dessous des 5 %. Avec respectivement 18 % et 14 % d'appartements, Neuillé-Pont-Pierre et Neuvy-le-Roi concentrent 45 % des logements collectifs de la collectivité.

Répartition de la population



En fonction des répartitions de population et des contraintes techniques, les usagers du service sont collectés pour les Ordures Ménagère et le tri sélectif en porte à porte ou en point d'apport volontaire.

Les communes collectées par les prestataires sont :

OM	
Jour Habituel	Communes
Lundi	Cérelles, Pernay, St Aubin le Dépeint, St Christophe sur le Nais, St Roch
Mardi	Beaumont-Louestault (partie Louestault), Charentilly, Chemillé sur Dême, Epeigné sur Dême, Marray, Semblançay
Mercredi	St Antoine du Rocher, St Paterne Racan
Jeudi	Bueil en Touraine, Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi, Sonzay, Villebourg
Vendredi	Beaumont-Louestault (partie Beaumont), Rouziers de Touraine

CS	
Jour Habituel	Communes
Lundi	St Aubin le Dépeint, St Christophe sur le Nais
Mardi	Charentilly, Chemillé sur Dême, Epeigné sur Dême, Marray, Semblançay
Mercredi	St Antoine du Rocher, St Paterne Racan, Pernay, St Roch
Jeudi	Bueil en Touraine, Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi, Sonzay, Villebourg
Vendredi	Beaumont-Louestault (partie Beaumont), Rouziers de Touraine, Cérelles



# Compétences et moyens



La Communauté de Communes a pris la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés dès sa création, elle se définit comme suit dans ses statuts :

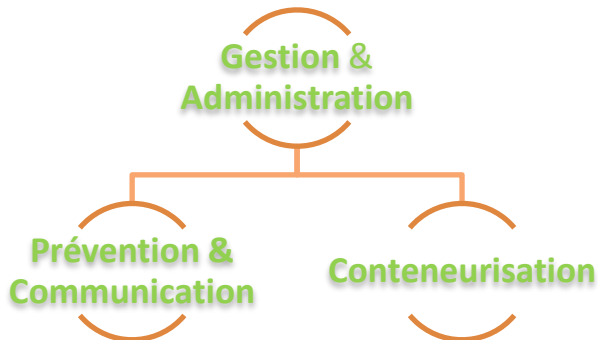
## ○ Déchets ménagers :

Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ;  
Centre Tri'Tout et Centre de tri : étude, réalisation et gestion (directe ou déléguée) ;  
promotion des actions de tri sélectif et de réduction des déchets à la source, sensibilisation scolaire et tout public.

## ○ Le Service déchets est intégré dans le Service Environnement/Voiries :

Il est composé d'une adjointe administrative et technique, d'une technicienne environnement/agenda 21, d'un gardien de déchetterie et d'un responsable de service. En fin d'année 2021, il a été renforcé par une assistante administrative.

## ○ L'organigramme ci-dessous présente sa structure :



○ La liste ci-dessous reprend, par pôle, les moyens en Equivalent Temps Plein (ETP) affectés à la gestion des déchets par la CCGCPR :

### Gestion et Administratif (2 ETP) :

- ▶ Responsable du service Environnement / Voiries (0,5 ETP) ;
- ▶ Assistante administrative & technique (0,8 ETP) ;
- ▶ Technicienne Environnement et Agenda 21 (0,1 ETP) ;
- ▶ + Service facturation/réclamation de la CCGCPR (0,6 ETP)

### Conteneurisation (0,25 ETP) :

- ▶ Assistante administrative & technique (0,1 ETP) ;
- ▶ Agent des services techniques (0,15 ETP) ;

### Prévention et Communication (0,45 ETP) :

- ▶ Assistante administrative & technique (0,1 ETP) ;
- ▶ Technicienne Environnement et Agenda 21 (0,35) ;

Au total, ce sont 2,7 ETP qui sont directement mobilisés par la collectivité pour la gestion des déchets. A cela s'ajoute des contrats de prestation de service pour la collecte, les déchèteries et le traitement. De fait, l'une des principales missions du pôle Gestion et Administration est d'assurer le suivi et le renouvellement des marchés.

○ **Les prestations de services sont réalisées par des entreprises privées comme suit :**

PRESTATION	PRESTATAIRE
Collecte des OMr et des RSHV en porte-à-porte sur l'ex.CCPR	SUEZ
Collecte des OMr en porte-à-porte sur l'ex. CCGC	OURRY
Collecte du multi-matériaux en porte-à-porte sur l'ex. CCGC	OURRY
Gardiennage des déchetteries	SUEZ
Enlèvement des déchets sur la déchetterie de St Antoine du Rocher	MAUFFREY
Enlèvement des déchets sur la déchetterie de St Paterne Racan	SUEZ
Enlèvement des déchets sur la déchetterie de Pernay	OURRY
Collecte des bornes à verre	SUEZ

A noter que la dissolution du Smiom de Couesmes a entraîné la reprise obligatoire par la Communauté de Communes de l'ensemble des contrats de prestation de service qui avaient été passés.



## La prévention déchets

Débutée en 2001, la distribution de composteur connaît un franc succès.

○ **L'opération de distribution des bacs à ordures ménagères menée en 2013 a permis d'augmenter fortement le nombre de composteurs individuels distribués de 150 % par rapport à 2012.**

La gratuité de la mise à disposition des composteurs en 2018 a également entraîné une forte hausse des demandes (+80%)..

Cette action permet aux citoyens, d'obtenir la mise à disposition gratuite d'un composteur 320 l ou 800 l.

Ces composteurs sont à retirer au siège de la Communauté de Communes depuis 2021 ainsi qu'après des mairies.

Le compostage, c'est la transformation de déchets organiques (composés à 90% d'eau) en un produit très fertile appelé compost ou humus.

○ **Dans le jardin**, je peux composter les tontes de pelouses, la taille des haies (de préférence après broyage), les feuilles, les fleurs fanées, les pieds de légumes, les mauvaises herbes...

○ **Un compost mûr** est homogène, sombre, odorant (humus forestier), grumeleux, fin et friable.

Il est bénéfique pour le sol et les plantes, apportant des éléments nutritifs et renforçant la vie biologique dans le sol !



**C'est naturel, écologique, économique et très simple !**

○ **A la cuisine**, je peux composter les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et son filtre, le thé, les restes de repas, le pain, les essuies tout...

**On considère qu'environ 30% du contenu de la poubelle peut être composté, soit environ 100 kg / habitant / an.**

○ En 2020, 1 558 foyers étaient équipés d'un composteur individuel. En 2021, les élus communautaires ont souhaité renforcer cette action en réalisant une distribution massive de composteurs.

Cette opération « coup de poing » a permis la fourniture de 1400 composteurs distribués durant 38 temps de distribution de décembre 2020 à mai 2021.

Chaque distribution s'est accompagnée d'une formation :

- Soit par une présentation en salle, lors d'un temps fort,
- Soit en réunion publique avec un temps de sensibilisation des particuliers par des élus de la commission formés ou par Zéro Déchet Touraine.

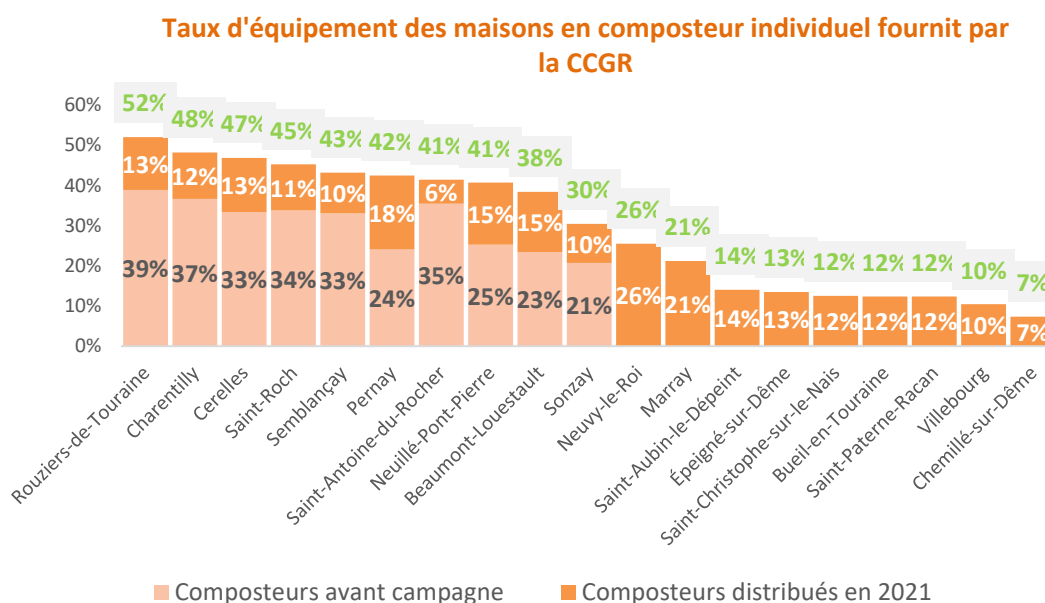
Un guide du compostage et un bioseau ont également été fournis.

Des vidéos de formations ont également été envoyées par mail aux usagers équipés.



○ Composter permet donc de réduire le volume d'ordures ménagères non recyclables, et le coût de leur traitement pour la Communauté de Communes tout en limitant les problèmes d'odeurs issues des ordures ménagères.

○ La campagne de distribution de composteurs menée a permis d'améliorer nettement le taux d'équipement :





○ La campagne de distribution menée en 2021 est la première sur le territoire de l'ex. CC Pays de Racan, ce qui explique un taux d'équipement nul avant campagne et une marge de progression plus importante.

A noter que les composteurs sont distribués gratuitement, pour faciliter au maximum l'implication des usagers.

Pendant la campagne, 13 % des maisons du territoire ont été équipées.

En intégrant les composteurs distribués avant la campagne par l'ex. CC Gâtine Choissilles, **le taux d'équipement des maisons du territoire est estimé à 33 %, soit une maison sur trois**. A noter également que sur le territoire, à majorité rurale, un nombre important d'usagers compostent en tas dans le jardin ou utilisent leurs biodéchets en alimentation animale, mais ne sont pas identifiés ici.

Ainsi, plus d'un usager sur trois est d'ores-et-déjà équipé d'un composteur lui permettant de significativement réduire sa production d'ordures ménagères résiduelles.

Remarque : l'analyse de l'impact de cette action sur la baisse d'OMr est difficilement estimable du fait des actions ou événements durant l'année 2020 (passage en extension de consigne de tri en parallèle et contexte sanitaire avec des fortes productions de déchets à domicile en comparaison des années antérieures)

### ○ Le composteur collectif

Un composteur collectif est installé à Sonzay et dessert 5 logements. Son entretien est réalisé par Zéro Déchet Touraine.

Certaines cantines scolaires sont également équipées de composteur.



### ○ Broyat

La fourniture de broyat facilite le compostage :

- 300 tonnes de déchets verts ont été broyées à la déchetterie de Saint-Antoine-du-Rocher et mis à disposition gratuitement aux usagers
- 2 tests de broyage pour les particuliers avec les services communaux de Saint-Paterne-Racan ont été réalisés



## La recyclerie

En novembre 2019, a été inaugurée la recyclerie « La caverne de Tri'Tout » directement installée sur le centre Tri'Tout de Saint-Antoine-du-Rocher. Ce bâtiment de 450 m2 permet à l'entreprise d'insertion Tri 37 de récupérer des objets, meubles ou matériaux pour les réparer, les détourner et les vendre sur le site.

Depuis son ouverture, la recyclerie porte 4 salariés à temps complet :

1 encadrante technique

3 salariés en parcours d'insertion, tous issu du territoire

La recyclerie construit des partenariats avec des structures locales, associatives et artisanales.

Des ateliers techniques sont proposés aux visiteurs dans le cadre d'actions pédagogiques sur la consommation, la réparation et le réemploi.



RAYONS	NOMBRE d'unités	TONNAGES
DEEE	1485	13,662
Bois/Mobilier	787	19,675
Textile	258	0,1677
Vaisselle	1284	0,2568
Outillage	354	1,0974
Livres	546	0,1092
		<b>34,9681</b>





# La collecte des déchets

## 1 – Equipements disponibles liés à la collecte en apport volontaire

CONTENANTS

FLUX DE DECHETS EN APPORT VOLONTAIRE

	VERRE	PAPIERS EMBALLAGES	DECHETS VERTS	NON RECYCLABLES	TEXTILES	DECHETS DANGEREUX	CARTON
<b>NOMBRE DE CONTENANTS DISPONIBLES</b>	80	1	3	3	17	3	3
<b>TYPE DE CONTENANTS</b>	COLONNES	BENNES EN DECHETTERIE	BENNES/ALVEOLES EN DECHETTERIE	BENNES/ALVEOLES EN DECHETTERIE	COLONNES	LOCAL VEROUILLE	BENNES EN DECHETTERIE
<b>TONNAGE COLLECTE MENAGER</b>	1 047,60	55,36	3006,18	2 048,10	86,54	107,18	276,96

On dénombre sur le territoire 61 Points d'Apport Volontaire (PAV), dédiés à la collecte du verre, pour un total de 80 colonnes (entre 1 et 4 colonnes par point). La grande majorité des colonnes sont aériennes, et l'on compte 11 colonnes enterrées, toutes situées sur l'ex. CCGC. Il y a quelques années, les contrats de collecte du verre incluait également l'entretien des colonnes, ce n'est plus le cas.

Au regard du nombre d'habitants par colonne de verre, l'ex. CCPR (238 hab./col) est mieux dotée que l'ex. CCGC (319 hab./col). Les colonnes à verres sont nettoyées une fois par an.

A partir de septembre 2016, le transfert du verre a été relocalisé sur le territoire, directement au centre Tri'Tout de Saint-Antoine-du-Rocher avant réexpédition vers les verriers.

Le tableau ci-dessous présente la dotation en colonne par commune :

Commune	Nb. de colonnes	Hab./col	Référentiel Rural
Beaumont	3	351	205
Cerelles	3	389	
Charentilly	3	348	
Neuillé-Pont-Pierre	10	199	
Pernay	5	297	
Rouziers-de-Touraine	3	446	
St-Antoine-du-Rocher	7	267	
Saint-Roch	3	426	
Semblançay	4	555	
Sonzay	6	240	
<b>Ex. CCGC</b>	<b>47</b>	<b>319</b>	
Bueil-en-Touraine	1	317	
Chemillé-sur-Dême	4	186	
Épeigné-sur-Dême	1	167	
Marray	2	246	
Louestault	2		
Neuvy-le-Roi	3	350	
St-Aubin-le-Dépeint	2	148	
St-Christophe/le-Nais	4	289	
St-Paterne-Racan	6	208	
Villebourg	1	303	
<b>Ex. CCPR</b>	<b>26</b>	<b>238</b>	
<b>CCGCPR</b>	<b>73</b>	<b>291</b>	

### La Collecte du verre :

La collecte des points d'apport volontaire dédiés au verre est assurée en prestation par l'entreprise Suez, à travers deux contrats (pour l'ex.CCGC et l'ex. CCPR).

## 2 – Organisation de la collecte en porte à porte

- **Spécification de la collecte**

○ Pour les ordures ménagères, les foyers du territoire sont équipés d'un bac dont le litrage correspond à la composition du foyer.

**Seules les ordures ménagères déposées dans les bacs fournis par la Communauté de Communes ou les mairies sont collectées.**



La collecte sélective est effectuée en sacs jaunes distribués par les mairies. Certains particuliers se sont équipés de leur propre bac à couvercle jaunes (15% des foyers)

FOYER (Nbre de personnes)	BAC (Litres)
1	80
2 à 3	140
4	180
5	240
habitat collectif	au cas par cas

○ **Les ordures ménagères et le tri sélectif** sont collectés par des bennes monoflux sur la partie Gâtine (1 benne par flux) et des bennes bi-flux sur la partie Racan (1 compartiment par flux sur chaque benne).

Après stockage dans des bennes spécifiques sur le quai de transfert de Sonzay, les emballages recyclables sont acheminés au Centre de Tri ValorPôle 72 au Mans.

### TYPE DE DECHETS COLLECTES EN PORTE-à-PORTE

	OMr 	RECYCLABLES SACS 
POPULATION DESSERVIE	21 493	21 493
TONNAGE ANNUEL	3 588,02	1 116,18
DISTANCES PARCOURUES POUR LA COLLECTE	62 208	62 208
COULEUR DU BAC CONCERNE	Vert ou Noir	Jaune

○ Le tableau suivant résume les différentes caractéristiques de ces collectes :

	Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Prestataire
Ex. CCGC	OMr	Mono-compartimenté	C1	Ourry
	Multi	Mono-compartimenté	C1	Ourry
Ex. CCPR	OMr	Multi	Bi-compartimenté	Suez

*N.B. : Il n'y a pas de tournées spécifiques pour les professionnels : ils sont collectés sur les mêmes tournées que les particuliers.*

### ○ Des suivis de collecte ont été réalisés en 2021.

L'objectif principal de ces suivis est de recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur la collecte (temps de collecte, temps de haut-le-pied, distance parcourue, etc.), la conteneurisation (volume et état des bacs, points de regroupement, etc.) et sur le comportement des usagers (taux de présentation, erreurs de tri, etc.)

- Le tableau ci-dessous présente un aperçu de caractéristiques relatives au comportement des usagers, basé sur les données collectées lors des suivis :

Secteur	Flux	Taux de présentation (bacs et sacs)	Taux de remplissage (bacs)
Ex. CCGC	OMr	87 %	54 %
	Multi	82 %	68 % (concerne les 20 % des usagers en bacs)
Ex. CCPR	OMr/Multi	78 %	61 %

*N.B. : Le taux de présentation correspond au pourcentage d'usagers qui présentent leur bac/sac lors de la collecte.*

*Le taux de remplissage représente le pourcentage de remplissage du bac lorsqu'il est présenté pour la collecte*

### ○ Le haut le Pied

Du fait du caractère très rural du territoire, le haut le pied tient une part importante lors des collectes :

- Le temps de haut le pied représente entre 25 et 40 % du temps de tournée ;
- La distance de haut le pied représente entre 70 % et 90 % de la distance totale parcourue lors des tournées, ce qui représente entre 105 et 115 km par tournée ;

*N.B. : Le haut le pied correspond à l'ensemble des moments de la tournée lors desquels la benne est en fonctionnement mais ne collecte pas. Ainsi, le temps de haut le pied est constitué du temps que met la benne pour aller du dépôt à son lieu de collecte, de son lieu de collecte jusqu'au centre de transfert, du temps de parcours entre deux villages etc...*

La typologie rurale du territoire implique des temps et distances de haut le pied importants lors des collectes, du fait de la dispersion de l'habitat sur le territoire.

Cette donnée intrinsèque au territoire engendre des coûts supplémentaires par habitant par rapport à une collecte sur un territoire plus urbain.

## • Les consignes de tri

○ La Communauté de communes a été retenue dans le cadre de l'appel à projet CITEO pour passer en extension de consignes de tri en 2021. Ainsi depuis le 4 octobre 2021, l'ensemble des papiers et des emballages se trient sur le territoire.



Le tonnage de tri sélectif collecté a augmenté de 8 % à partir de cette date.

### ○ RECYCLER TOUS LES EMBALLAGES

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac de tri aux côtés des emballages en métal, papier et carton. Quant aux autres emballages plastiques, nous devons les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont testé ensemble des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Les solutions trouvées permettent aujourd'hui cette bonne nouvelle sur notre territoire communautaire : pour recycler plus, **trions tous les emballages !**

- **Fréquence de la collecte**

**TYPE DE DECHETS COLLECTES EN PORTE-à-PORTE**

	OMR 	Recyclables sacs 
Période annuelle	1 x par semaine	1 x par semaine

○ La collecte est réalisée 1 fois par semaine. Seule la maison de retraite de Semblançay (toute l'année) et le camping de Sonzay (en période estivale) sont collectés deux fois par semaine.

- **Focus sur les déchetteries**

○ Le territoire de la CCGCPR comporte 3 déchèteries : Pernay, Saint-Antoine-du-Rocher et Saint-Paterne-Racan.

A noter que depuis le 01/01/2021, l'accès aux déchèteries est harmonisé sur l'ensemble du territoire : l'intégralité des usagers de la CCGR ont accès aux trois déchèteries.

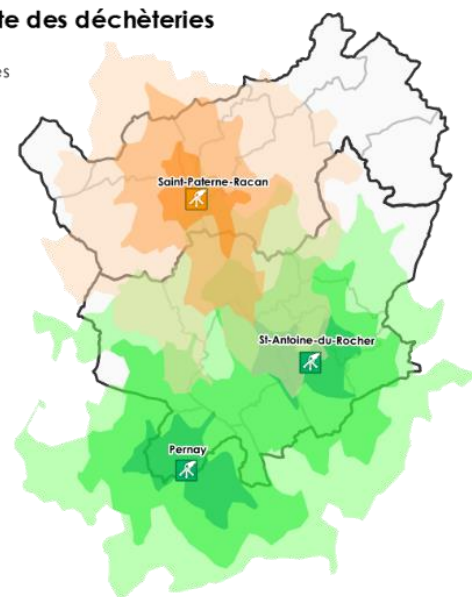


	Nombre de déchèteries	Habitants pour une déchèterie
CCGCPR	3	7 375
Rural dispersé	706	5 755
Indre-et-Loire	47	12 904
Centre-Val de Loire	250	10 256
Centre	250	10 256
France métropolitaine	4 614	13 943

○ La carte ci-contre présente la desserte des déchèteries du territoire, à l'aide d'isochrones. Les isochrones sont des outils graphiques permettant de délimiter les zones à partir desquelles il est possible de se rendre dans une déchèterie en moins de 10 minutes en voiture.

**Desserte des déchèteries**

Isochrones  
 5 min  
 10 min  
 15 min



## ○ Déchets acceptés en 2021 :

- ▶ Ferraille
- ▶ Non Recyclable
- ▶ Verre
- ▶ DEEE (déchets électriques), ampoules, néons...
- ▶ Déchets toxiques
- ▶ Plastique à St Antoine du Rocher
- ▶ Cartons
- ▶ JRM (journaux, revues, magazines) à St Antoine du Rocher
- ▶ Textiles
- ▶ Déchets verts, souches à St Antoine du Rocher, bois
- ▶ Mobilier (bois, multi matériaux)
- ▶ Huiles friture, vidange
- ▶ Cartouches d'encre à St Antoine du Rocher et Pernay
- ▶ Petits extincteurs à St Antoine du Rocher
- ▶ Radiographies à St Antoine du Rocher
- ▶ Plâtre à St Antoine du Rocher et St Paterne
- ▶ Pneus à St Antoine du Rocher

## ○ Actions mises en place sur les déchetteries en 2021 :

- ▶ Collecte des masques usagés
- ▶ Caisson maritime afin de stocker des meubles, objets à destination de la recyclerie à St Paterne Racan
- ▶ Benne plâtre à St Paterne Racan
- ▶ 2<sup>ème</sup> benne Eco Mobilier afin de mieux trier les meubles... à St Antoine du Rocher
- ▶ Agrandissement d'une zone en vue de la création d'une matériauthèque à St Antoine du Rocher



## ○ Zoom sur le centre tri'tout de Saint-Antoine-du-Rocher

Contrairement aux déchetteries de Pernay et Saint-Paterne-Racan qui collecte les déchets des usagers via des bennes 30m3, la déchetterie de Saint-Antoine-Rocher, réaménagé sur 7100 m2 en 2015 propose le dépôt des déchets et matériaux directement dans des alvéoles.



○ Une alvéole pour le stockage du verre ménager collecté en points d'apport volontaires sur le territoire avant réexpédition vers les verriers a été créée.

Un compacteur carton a également été acheté pour limiter les transports.

Et enfin, le site dispose de la recyclerie « La Caverne de Tri'tout » présentée précédemment.



○ L'aménagement permet ainsi d'accueillir plus de catégories de déchets, de mieux les trier et les expédier en semi pour en optimiser le transport vers les sites de traitement.

Les usagers déposent désormais leurs déchets dans des alvéoles carrées de 10 m de côté dont le fond est en contrebas de 1m par rapport à la zone de circulation centrale.

Ces 10 alvéoles permettent une grande souplesse de fonctionnement. Une pelle à pneu sert à la fois à charger les expéditions mais aussi à gérer le contenu des différents casiers.

Les déchets verts sont déposés de plain-pied dans une alvéole de 10 m x 35 m.



### • Jours et horaires d'ouverture

	ST ANTOINE DU ROCHER		PERNAY		ST PATERNE RACAN	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Fermé	14h00 - 17h30	9h00 - 12h00	Fermé	8h30 - 11h45	13h30 - 17h15
<b>Mardi</b>	Fermé	14h00 - 17h30	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
<b>Mercredi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	Fermé	14h00 - 17h30	8h30 - 11h45	13h30 - 17h15
<b>Jeudi</b>	Fermé	Fermé	Fermé	14h00 - 17h30	Fermé	Fermé
<b>Vendredi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30	Fermé	Fermé	8h30 - 11h45	13h30 - 17h15
<b>Samedi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30	8h30 - 11h45	13h30 - 17h15

### • Evolution des tonnages des trois Centres Tri'Tout

		Bois en mélange		Souches		Carton		Non Recyclable		Déchets verts		Gravats		Métaux ferreux ou non		Benne papier/multi STAR		Plâtre		Total	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021		
PERNAY	Tonnage	83,14	61,40			53,43	51,83	683,14	410,62	508,26	433,04	480,71	395,96	70,26	45,32					3193,97	
	Vidage	38,00	52,00			71,00	83,00	245,00	169,00	200,00	171,00	90,00	60,00	30,00	20,00					1191,00	
	T/vidage	2,19	1,18			0,75	0,62	2,79	2,43	2,54	2,53	5,34	6,60	2,34	2,27					2,68	
STAR	Tonnage	341,06	329,80	146,96	159,84	123,34	148,44	958,64	1009,28	1914,36	2149,42	1858,12	2460,65	188,17	167,62	58,54	55,36	42,22	75,70	11846,46	
	Vidage	35	35,00	15,00	21,00	63,00	87,00	65,00	76,00	111,00	127,00	72,00	91,00	20,00	20,00	21,00	20,00	15,62	21,00	880,62	
	T/vidage	9,74	9,42	9,80	7,61	1,96	1,71	14,75	13,28	17,25	16,92	25,81	27,04	9,41	8,38	2,79	2,77	2,70	3,60	13,45	
ST PATERNE	Tonnage		93,90			67,87	76,69	760,44	628,20	316,32	423,72	67,87	471,08	111,20	122,50					11,40	3151,19
	Vidage		44,00			80,00	85,00	284,00	216,00	132,00	172,00	80,00	77,00	34,00	42,00					3,00	1249,00
	T/vidage		2,13			0,85	0,90	2,68	2,91	2,40	2,46	0,85	6,12	3,27	2,92					3,80	2,52
TOTAL	Tonnage	424,20	485,10	146,96	159,84	244,64	276,96	2402,22	2048,10	2738,94	3006,18	2406,70	3327,69	369,63	335,44	58,54	55,36	42,22	87,10	18191,62	
	Vidage	73,00	131,00	15,00	21,00	214,00	255,00	594,00	461,00	443,00	470,00	242,00	228,00	84,00	82,00	21,00	20,00	15,62	24,00	1692,00	
	T/vidage	11,93	12,74	9,80	7,61	3,56	3,23	20,21	18,62	22,18	21,92	32,00	39,76	15,02	13,56	2,79	2,77	2,70	7,40	10,75	

○ Le centre Tri'Tout de Saint-Antoine-du-Rocher traite 67 % des déchets déposés en déchetterie suivi de Saint-Paterne-Racan 19% puis Pernay 14 %.

Cela s'explique par les aménagements réalisés à Saint-Antoine-du-Rocher qui facilitent les dépôts mais aussi par la localisation de ce centre proche de communes importantes du territoire.

○ Pour Saint-Antoine-du-Rocher les principaux flux sont les gravats (37,5%) suivi des déchets verts (32,8%) puis du « non recyclable » (15,4%)

○ Pour Saint-Paterne-Racan les principaux flux sont le non recyclable (34,5%) suivi des gravats (25,9%) puis des déchets verts (23,3%)

○ Pour Pernay les principaux flux sont les déchets verts (31%) puis le non recyclable (29,4%) suivi des gravats (28,3%).

CENTRES Tri'Tout		2017	2018	2019	2020	2021
Bois	R	490,00	463,00	511,78	424,20	485,10
Cartons	R	148,00	151,00	161,09	244,64	272,08
DDS Eco DDS		11,45	11,41	8,30	12,35	15,19
DDS hors ecoDDS		35,40	43,15	52,44	85,24	91,99
Déchets verts	R	2 589,00	2 550,00	2 474,83	2 738,94	3 006,18
DEEE	R	139,00	158,97	173,08	247,70	240,04
Ferraille	R	190,00	219,00	225,26	369,63	335,44
Gravats		2 479,00	2 278,00	2 125,40	2 683,47	3 327,69
Mobilier	R	189,00	242,88	240,92	355,32	636,48
Piles		1,80	1,67	2,05	1,43	2,66
Tout venant		1 421,00	1 558,00	1 434,84	2 402,22	2 048,10
<b>Tonnage total</b>		<b>7 693,65</b>	<b>7 677,08</b>	<b>7 409,99</b>	<b>9 565,14</b>	<b>10 460,96</b>
<i>Dont recyclables</i>		<i>3 745,00</i>	<i>3 784,85</i>	<i>3 786,96</i>	<i>4 380,43</i>	<i>4 975,33</i>
<b>Taux recyclage</b>		<b>49%</b>	<b>49%</b>	<b>51%</b>	<b>46%</b>	<b>48%</b>

○ L'année 2020 marquée par la crise sanitaire (confinement, consommation à domicile, ...) présente une explosion des tonnages en déchetterie comparée aux années ultérieures : notamment le flux « non recyclable » (+14,5%), les gravats (+15%) et les cartons (+15%) probablement liés aux achats en ligne en augmentation. Les déchetteries avaient cependant été fermées plusieurs semaines

○ L'année 2021 est également perturbée par la crise sanitaire avec une consommation et production de déchets à domicile supérieures aux années précédentes. Les sites n'ont cependant pas été fermés. Le tonnage déposé en déchetterie a augmenté de 10 %. Le non recyclable est en baisse notamment grâce aux bennes EcoMobilier installées sur les centres Tri'Tout ou la benne bois mise en place en fin d'année 2020 sur Saint-Paterne-Racan.

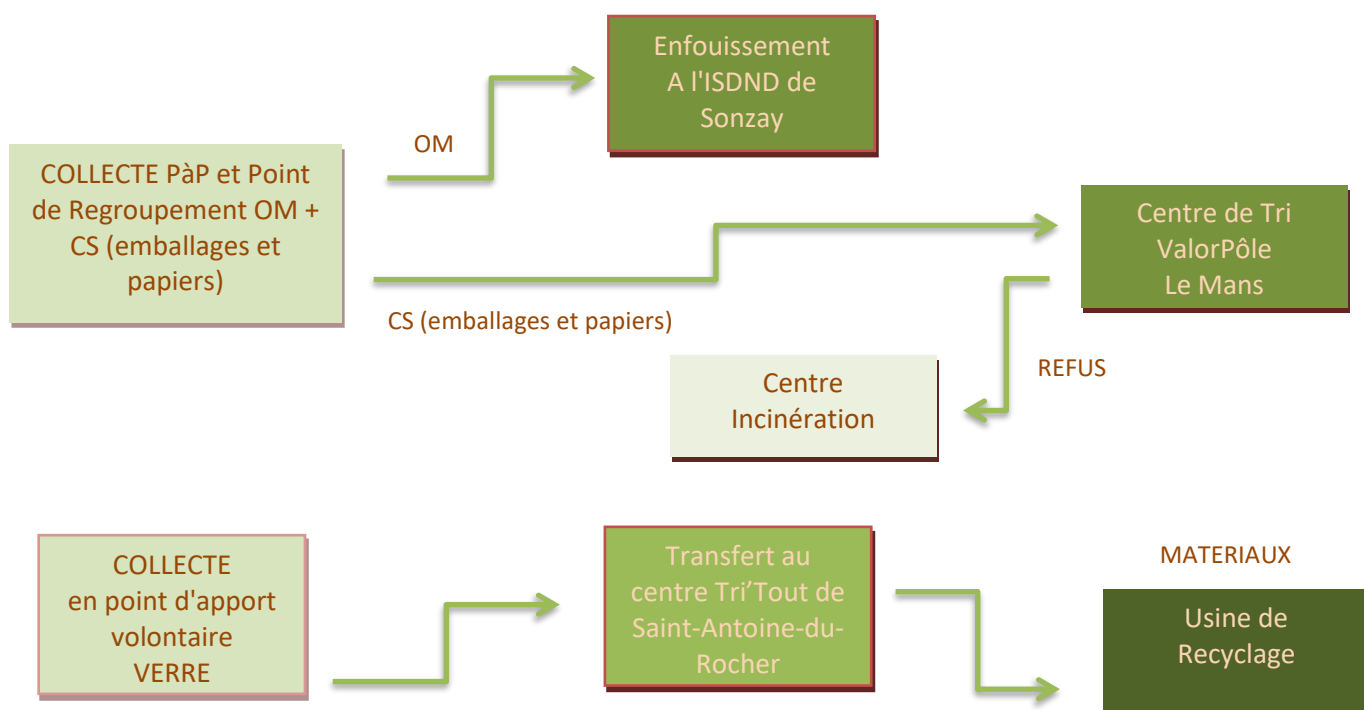
#### ○ Accès des déchetteries

Les habitants du territoire ont accès aux 3 Centres Tri'Tout dans la limite d'1m3 jour et 3 m3 par semaine.

Les professionnels ont également accès aux déchetteries et payent en fonction du volume et de la nature des déchets déposés.

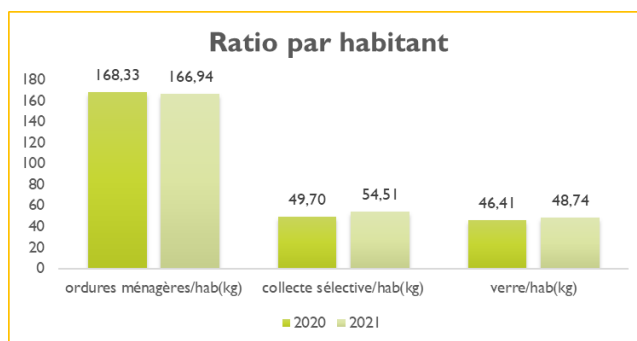
Les habitants de la commune d'Ambillou ont toujours accès à la déchetterie de Pernay grâce à une convention avec la Communauté de communes de Touraine Ouest Val de Loire (TOVAL).

### 3 – Evolution de l'organisation de la collecte



### 4 – La collecte des déchets : bilan

Bilan collecte sélective et ordures ménagères	2020	2021
<b>Collecte porte à porte (PàP)</b>		
Ordures ménagères	3 678,09	3 588,02
Emballages recyclables et papiers/cartonnettes	1 027,65	1 116,18
<b>Collecte en point d'apport volontaire (PàV)</b>		
Emballages recyclables et papiers/cartonnettes en déchetterie	58,54	55,36
Verre	1 014,11	1 047,60
<b>Total collecte</b>	<b>5 778,39</b>	<b>5 807,16</b>
<i>dont recyclables</i>	<i>2 100,30</i>	<i>2 219,14</i>
<b>Ratio (en kg)</b>		
Population	21 851	21 493
Ordures ménagères / hab (kg)	168,33	166,94
Emballages recyclables et papiers / hab (kg)	49,71	54,51
Verre / hab (kg)	46,41	48,74
<b>Total/hab (kg)</b>	<b>264,45</b>	<b>270,19</b>
Taux recyclage	36%	38%



○ En 2020 avec la crise sanitaire, l'ensemble des flux avait augmenté :

- √ + 6,54 % pour la collecte sélective
- √ + 5,33 % pour les ordures ménagères
- √ + 11,08 % pour le verre

○ En 2021 le tonnage global présente toujours une dynamique de légère augmentation.


## 5 – Le traitement des déchets : organisation

Les sites de traitement sont les suivants :

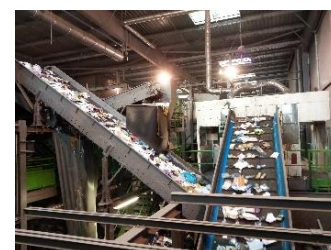
- **Ordures Ménagères et non Recyclable de déchetterie** : enfouissement au Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de Sonzay SUEZ ENVIRONNEMENT. Ce site est classé ISO 14001 (norme environnementale) et récupère le biogaz issu des déchets en décomposition pour le purifier puis le brûler et ainsi produire de l'électricité.
- **Collecte Sélective** : triée par ValorPôle Le Mans avant expédition pour recyclage par les repreneurs (Valorplast, Arcelor, NORSE, EUROPAC, REVIPAC, AFFIMET)
- **Bois** : plateforme ECOSYS à Saint-Pierre-des-Corps
- **Déchets verts** : plateforme Ecosys à Charentilly
- **Ferraille** : Menut à St Pierre des Corps
- **Déchets électriques** : Ecosystème (Eco organisme)
- **Carton** : Suez environnement à Montlouis-sur-Loire
- **Gravats** : Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de Sonzay SUEZ ENVIRONNEMENT (utilisation en remblais ou couche de protection)
- **Films plastiques** :
- **Déchets toxiques** : EcoDDS (Eco organisme) et Recydis au Mans

## 6 – Refus de tri et performance

### BILAN DES CARACTERISATIONS CONSIDEREES A LA CLOTURE

Pourcentage		Mois	Matériau														Total		
Fraction	Date réception	Date analyse	Acier	Aluminium	ELA	EMR	FILM PE	FILMS PLAS	GDM	JRM	MIX PET C	MIX PET F	PEHD	PEHD-PP-PS	PET clair	PET foncé	Refus		
Multimatériaux (2)	19/01/2021 13:36	19/01/2021 13:36	3,21%	0,64%	3,21%	21,42%		4,02%	3,21%	20,89%			4,55%		8,57%	4,02%	26,25%	100,00%	
	27/01/2021 15:57	27/01/2021 15:57	3,57%	0,30%	2,61%	37,99%		2,06%	0,27%	22,08%			2,06%		4,25%	1,23%	23,59%	100,00%	
Multimatériaux ECT (1)	24/02/2021 10:00	24/02/2021 12:47	4,03%	0,11%	2,96%	30,92%	2,96%		1,08%	23,66%	8,74%	2,42%		4,84%			18,28%	100,00%	
	24/02/2021 11:00	24/02/2021 15:00	3,97%	0,15%	1,46%	19,64%	2,51%		2,30%	43,05%	4,14%	0,84%		3,13%			18,81%	100,00%	
	02/03/2021 12:47	02/03/2021 12:47	4,03%	0,11%	2,96%	30,92%	2,96%		1,08%	23,66%	8,74%	2,42%		4,84%			18,28%	100,00%	
	02/03/2021 15:06	02/03/2021 15:06	3,97%	0,15%	1,46%	19,64%	2,51%		2,30%	43,05%	4,14%	0,84%		3,13%			18,81%	100,00%	
	22/03/2021 16:15	22/03/2021 16:15	5,02%	0,50%	2,51%	33,09%	4,11%		1,83%	14,61%	7,76%	0,91%		4,79%			24,87%	100,00%	
	22/03/2021 17:12	22/03/2021 17:12	4,52%	0,76%	2,90%	23,08%	3,55%		0,97%	27,27%	6,13%	1,45%		3,39%			25,98%	100,00%	
	28/04/2021 08:42	28/04/2021 08:42	8,67%	0,87%	2,98%	24,38%	3,52%		1,35%	19,77%	9,21%	2,98%		6,23%			20,04%	100,00%	
	20/05/2021 08:32	20/05/2021 08:32	6,21%	0,80%	1,75%	34,75%	3,30%		1,75%	18,25%	6,60%	1,36%		3,30%			21,94%	100,00%	
	21/05/2021 08:32	21/05/2021 08:32	9,13%	0,37%	2,88%	28,25%	9,64%		0,85%	15,56%	6,26%	1,52%		5,24%			20,30%	100,00%	
	14/06/2021 09:35	14/06/2021 09:35	8,36%	0,67%	2,09%	23,63%	2,51%		2,09%	26,56%	8,36%	1,05%		4,60%			20,08%	100,00%	
	24/06/2021 10:07	24/06/2021 10:07	4,94%	0,60%	1,94%	25,42%	2,30%		2,65%	24,19%	7,59%	1,24%		3,35%			25,78%	100,00%	
	15/07/2021 14:11	15/07/2021 14:11	3,97%	0,42%	6,62%	18,54%	0,79%		10,06%	27,28%	7,15%	1,85%		3,18%			20,13%	100,00%	
	16/08/2021 11:03	16/08/2021 11:03	4,63%	0,74%	1,82%	24,65%	1,82%		1,32%	17,37%	6,62%	1,65%		12,41%			26,96%	100,00%	
	23/09/2021 05:21	23/09/2021 05:21	5,12%	0,45%	0,89%	22,49%	4,23%		9,58%	26,95%	8,46%	2,00%		3,79%			16,04%	100,00%	
	23/09/2021 05:59	23/09/2021 05:59	2,77%	0,91%	1,98%	24,77%	2,38%		1,39%	34,28%	10,31%	1,19%		3,77%			16,25%	100,00%	
	05/10/2021 14:57	05/10/2021 14:57	5,66%	0,61%	1,57%	30,82%	4,09%		0,94%	21,86%	7,23%	1,10%		3,77%			22,33%	100,00%	
	13/10/2021 11:20	13/10/2021 11:20	4,00%	0,34%	2,95%	26,97%	2,95%		2,32%	26,34%	9,27%	1,05%		8,43%			15,38%	100,00%	
	17/11/2021 10:10	17/11/2021 10:10	2,59%	0,55%	3,35%	23,27%	4,56%		5,02%	16,12%	8,67%	2,28%		5,78%			27,83%	100,00%	
	<b>Moyenne annuelle</b>			<b>4,92%</b>	<b>0,50%</b>	<b>2,54%</b>	<b>26,23%</b>	<b>3,03%</b>		<b>0,30%</b>	<b>2,62%</b>	<b>24,64%</b>	<b>6,77%</b>	<b>1,41%</b>	<b>0,33%</b>	<b>4,40%</b>	<b>0,64%</b>	<b>0,26%</b>	<b>21,40%</b>

Les caractérisations réalisées en Centre de Tri permettent de connaître la part du gisement de chaque flux entrant dans ces Centres. Leur qualité est très variable et dépend du lot étudié. Les refus de tri ont été en augmentation durant l'année 2021.



Principales erreurs observées :

- Vêtements
- Ordures ménagères (balais, fleur en tissu, éléments de décoration, masques à usage unique, mouchoir ou serviette jetable...)
- Des emballages imbriqués qui empêchent un bon tri



## 7 – Les coûts

- La collecte sélective (CS) et la collecte des ordures ménagères (OMr)

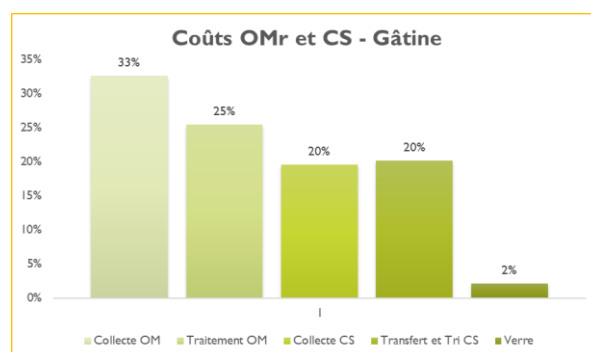
Récapitulatif des dépenses réalisées en 2021

### Gâtine

GÂTINE		
DEPENSES	MONTANT TTC en euros	PART
Collecte et transport ordures ménagères	368 222,95	33%
Traitement des ordures ménagères	287 833,44	25%
Collecte et transport des emballages et papiers/cartonnettes	221 281,46	20%
Transfert et Tri des emballages ménagers recyclables et des papiers cartonnettes	228 236,07	20%
Collecte du verre en PAV	23 983,08	2%
<b>TOTAL PRESTATION OMr + CS</b>	<b>1 129 557,00</b>	<b>100%</b>

Bacs OM	18 105,09
Colonnes à verre	0,00
Sacs jaunes	37 605,48
Composteur	67 060,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>122 770,57</b>

<b>TOTAL DEPENSES OM et CS</b>	<b>1 252 327,57</b>
--------------------------------	---------------------

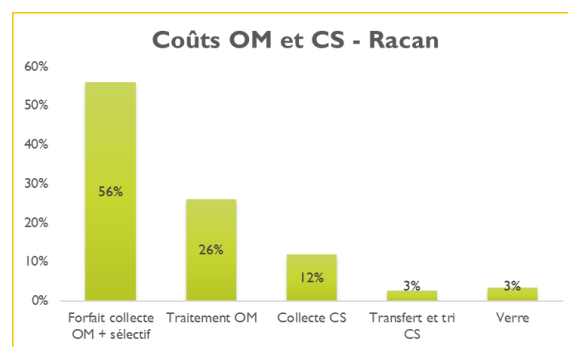


### Racan

RACAN		
DEPENSES	MONTANT TTC en euros	PART
Forfait collecte des ordures ménagères + sélectif	263 164,97	56%
Traitement des ordures ménagères	122 660,77	26%
Tri collecte sélective	56 125,62	12%
Transfert et Tri des emballages ménagers recyclables et des papiers cartonnettes	12 088,98	3%
Collecte du verre en PAV	15 642,51	3%
<b>TOTAL PRESTATION OM + COLLECTE SELECTIVE</b>	<b>469 682,85</b>	<b>100%</b>

Bacs OM	7 258,80
Colonnes à verre	0,00
Sacs jaunes	10 758,14
Composteur	26 886,02
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 902,96</b>

<b>TOTAL DEPENSES OM et CS</b>	<b>514 585,81</b>
--------------------------------	-------------------

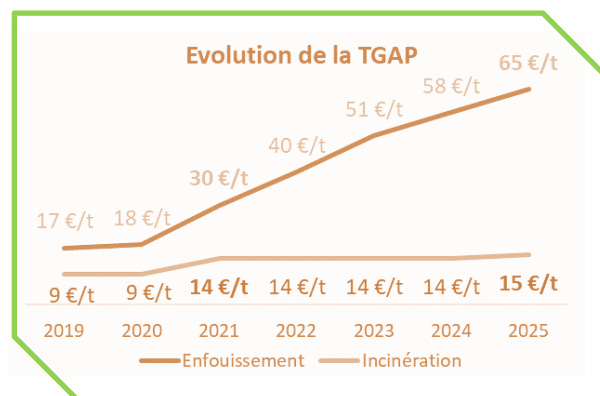


○ La collecte et le traitement des ordures ménagères restent les principales dépenses du service déchets ménagers.

A noter sur la partie ex-Pays de Racan, la collecte étant réalisée en benne bi flux, la facturation comprend la prestation de collecte des deux flux de manière non distincte.

A noter l'augmentation constante des coûts de prestation lors de la révision annuelle des tarifs des prestations et lors du renouvellement des marchés combinés à une augmentation constante de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

+ 26 % pour le traitement des Ordures Ménagères en 2021  
Les coûts du tri sélectif sont également en hausse (+17%) même si cette prestation est en partie compensée par des recettes (éco-organisme et rachat des matériaux).



### Dépenses de fonctionnement pour 2021

○ Même s'il traite 67% des tonnages déposés en déchetterie, le Centre Tri'Tout de St Antoine du Rocher représente 45% des dépenses liées aux déchetteries. Cela s'explique notamment par des coûts de gestion optimisée (gardiennage, transport, nombre de filière de tri,..) mais aussi par la forte proportion de gravats.

DESIGNATION		COUT DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT TTC en euros	COUT DE LOCATION DE BENNES OU CONTENEURS TTC en euros	COUT TOTAL TTC en euros	€/T
<b>PERNAY</b>					
	Gravat	9 580,55	1 116,61	10 697,16	22,25
	Ferraille	197,50	77,54	275,04	3,91
	Déchets verts	7 200,98	1 075,57	8 276,55	16,28
	Cartons	2 286,14	1 075,57	3 361,71	62,92
	Non recyclable (TGAP comprise)	67 331,37	1 159,73	68 491,10	100,26
	Bois	19 754,48	1 075,57	20 830,05	250,54
	Dms*	21 424,81		21 424,81	257,70
	Gestion déchetterie	63 494,48		63 494,48	33,44
	<b>TOTAL DES DEPENSES Pernay</b>	<b>191 270,29</b>	<b>5 580,60</b>	<b>196 850,89</b>	
<b>ST ANTOINE DU ROCHER</b>					
	Gravat	32 368,40		32 368,40	19,24
	Ferraille	3 296,83		3 296,83	21,70
	Déchets verts	60 329,95		60 329,95	31,91
	Cartons	12 241,27		12 241,27	116,49
	Non recyclable (TGAP comprise)	116 580,26		116 580,26	141,66
	Bois	14 703,41		14 703,41	17,87
	Journaux-revues-magazines	949,50	633,00	1 582,50	1,15
	Dms*	22 366,00		22 366,00	27,18
	Plâtre	9 078,53	633,00	9 711,53	460,70
	Gestion déchetterie	91 108,28		91 108,28	15,17
	<b>TOTAL DES DEPENSES St Antoine du Rocher</b>	<b>363 022,43</b>	<b>1 266,00</b>	<b>364 288,43</b>	
<b>ST PATERNE RACAN</b>					
	Gravat	14 880,40	807,05	15 687,45	8,84
	Ferraille	0,00		0,00	21,70
	Déchets verts	23 980,68	774,03	24 754,71	13,09
	Cartons	15 393,33		15 393,33	146,49
	Non recyclable (TGAP comprise)	92 015,62		92 015,62	111,81
	Bois	1 509,16	253,20	1 762,36	1,83
	Dms*	31 451,27		31 451,27	38,22
	Plâtre	1 544,73	877,97	2 422,70	114,93
	Gestion déchetterie	62 772,46		62 772,46	10,45
	<b>TOTAL DES DEPENSES St Paterne Racan</b>	<b>243 547,64</b>	<b>2 712,25</b>	<b>246 259,89</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>797 840,37</b>	<b>9 558,85</b>	<b>807 399,22</b>	

\*DMS : Déchets Ménagers Spéciaux. Il s'agit des déchets toxiques déposés dans les Centres Tri'tout.

## 8 – Les financements

### • La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

○ Pour financer la collecte des déchets ménagers et assimilés, la CCGCPR a mis en place la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonérée. Elle s'applique au propriétaire et à l'usufruitier du bien. La TEOM est due même si le service n'est pas utilisé. Le Conseil Communautaire vote chaque année le taux de la TEOM ainsi que les éventuelles exonérations. Cette taxe est établie au nom des propriétaires mais peut être répercutée par ces derniers sur les locataires. Son assiette est définie par l'administration fiscale et le comptable du trésor procède à sa perception. Elle est reversée en totalité à la CCGCPR de manière à financer le service public d'enlèvement, de traitement des ordures ménagères et d'exploitation des déchetteries communautaires situées sur son territoire.

Le montant de la TEOM 2021 s'élève à 2 191 781 €

### • La Redevance Spéciale (RS)

#### ○ La Redevance Spéciale est destinée aux entreprises du Territoire.

Elle correspond au paiement, par les producteurs de déchets non domestiques, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets ménagers et assimilés effectuée par la collectivité ou par un prestataire désigné et rémunéré par elle. Le Service rendu est apprécié sur la base du nombre et de la capacité des bacs mis à disposition en tenant compte de la fréquence des collectes et du nombre de semaines d'activité. Les tarifs appliqués correspondent au coût réel du service.

GATINE		Tarifs 2021	RACAN		Tarif 2021
Type de redevance		€ TTC	Type de redevance		€ TTC
Mairie + artisans commerçants 0 à 140 litres		227,83	Commerce, activité économique,		326,48
Mairie + artisans commerçants 160 à 320 litres - salle polyvalente < 100 places		327,88	Gros volume 1 passage		1577,04
Mairie + artisans commerçants 340 à 640 l + - Salle polyvalente 101 à 200 places		683,65	Collectivités		3115,75
Mairie + artisans commerçants 660 – 1 000 l - Salle polyvalente 201 à 300 places		1139,43	Collectivité 2 passages (Maison de Retraite)		4555,09
Cantine 50		447,64	Collectivité 2 passages (Collège)		4076,71
Cantine 100		767,06	Communes dont la population est inférieure à 500 habitants		286,74
Cantine 150		1 086,89	Communes dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants		567,79
Cantine 350		2 365,59	Communes dont la population est supérieure à 1 000 habitants		843,16
Clinique du Val de Loire		2 621,39			
Collège NPP		1 139,43			
MARPA		1 125,48			
CCGCPR		683,65			
La Source		3 369,71			
Maison de retraite		4 117,64			

○ Le montant de la redevance spéciale 2021 s'élève à 130 306 € TTC

- **Les Subventions et autres produits**

<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANT €</b>
<b>SMIPE</b>	48 496,90
<b>Dépôts Centre Tri'Tout Pernay</b>	534,38
<b>Dépôts Centre Tri'Tout STAR</b>	981,81
<b>CITEO</b>	395 334,84
<b>CITEO (papiers)</b>	21 088,71
<b>EcoMobilier</b>	20 532,21
<b>EcoDDS</b>	1 185,68
<b>TOTAL</b>	<b>488 154,53</b>

- **Les recettes provenant de la vente des matériaux**

<b>MATERIAUX</b>	<b>MONTANT € TTC</b>
<b>Acier (Arcelor)</b>	11 739,77
<b>Alu</b>	2 734,81
<b>Carton + Ferraille (Suez)</b>	3 467,91
<b>Carton (Ourry)</b>	4 529,75
<b>Déchets électriques (Ecosystème - OCAD3E)</b>	17 595,34
<b>Plastiques PET (Valorplast)</b>	35 993,52
<b>Plastiques PEHD</b>	
<b>Plastiques (SUEZ)</b>	12,42
<b>Verre (Vérallia)</b>	18 624,78
<b>Ferraille (Derichebourg)</b>	18 128,58
<b>Ferraille (Menut)</b>	23 404,50
<b>Cartonnettes (EMR) (REVIPAC)</b>	50 717,63
<b>Papiers JRM (NORSKE)</b>	17 299,05
<b>TOTAL</b>	<b>204 248,06</b>

## 9 – Evolution sur les deux dernières années

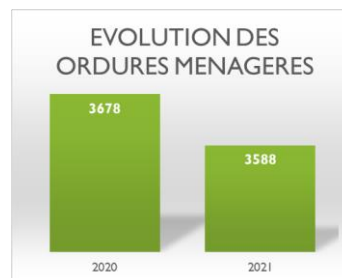
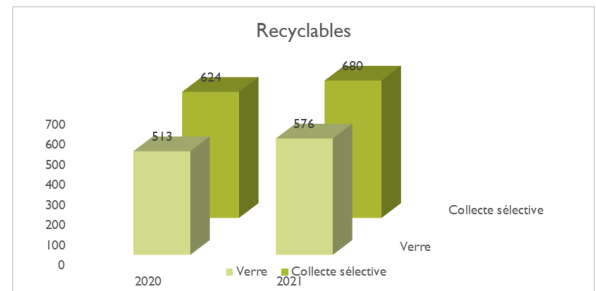
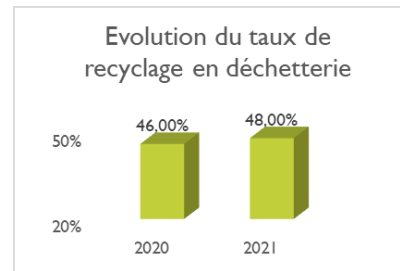
### • Le Recyclage

○ Le tri sélectif augmente (+5,7%) et les ordures ménagères baissent (-2,5%), ce qui peut s'expliquer par une action de compostage renforcée ainsi qu'un transfert de certains emballages vers le tri sélectif à partir d'octobre 2021 suite au passage en extension de consigne de tri.

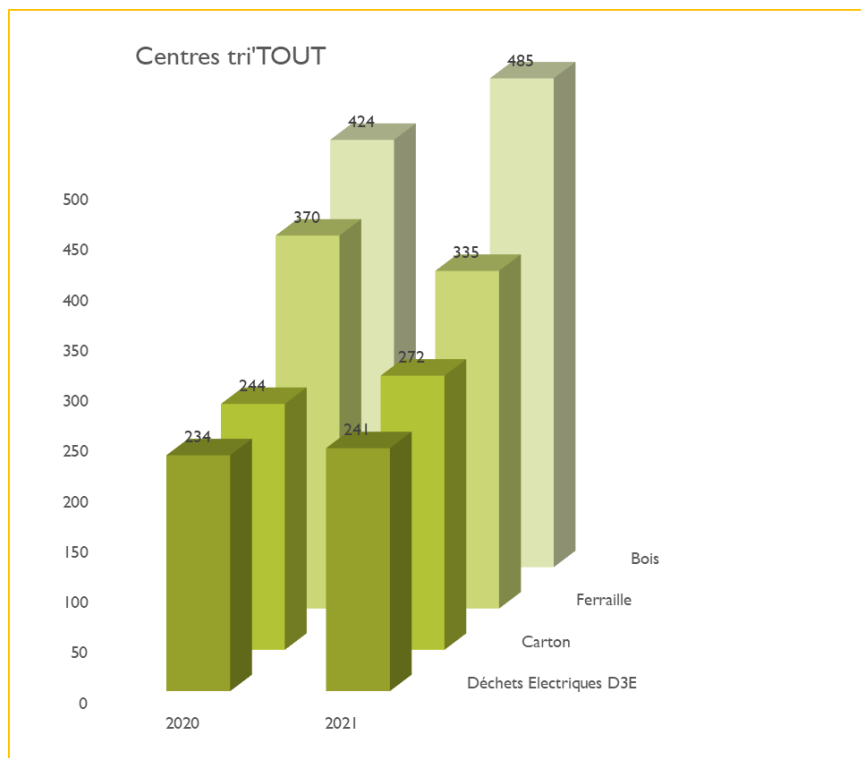
La mise en place de filière en déchetterie, notamment le mobilier, le plâtre, le bois et un caisson de réemploi sur Saint-Paterne-Racan ont permis de diminuer la part du non « recyclable » en déchetterie.

Alors que les tonnages étaient en baisse avant février 2020, depuis la crise sanitaire, la production de déchets reste à des taux très importants, également en 2021 qui a aussi été marquée par cette crise.

Même si certaines habitudes tendront certainement à disparaître après cette crise, d'autres seront certainement ancrés dans le temps et auront un impact sur la production de déchets du territoire (plus de livraison à domicile, télétravail...).



### • Les tonnages collectés en Centre Tri'Tout



- **Les Centres Tri'Tout**

La Communauté de Communes gère trois Centres Tri'Tout qui desservent tout le territoire :

○ Le Centre Tri'Tout de Saint-Antoine-du-Rocher  
situé 7 rue des Fossettes à Saint-Antoine-du-Rocher,



○ Le Centre Tri'Tout de St Paterne situé rue Armand  
Moisant dans la zone d'activité.

○ Le Centre Tri'Tout de Pernay situé au lieu-dit "Beau-Clos"  
dans la zone d'activité, ainsi que les habitants d'Ambillou.



# Autres actions

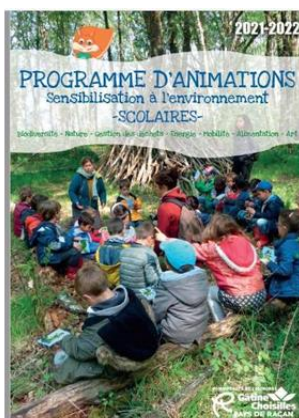


## Actions de communication et de sensibilisation



### 1 – Sensibilisations scolaires

○ 1200 écoliers dont 450 enfants sensibilisés spécifiquement aux déchets sur l'année scolaire 2021 /2022



### 2 – Sensibilisations Tout Public

○ Un défi déchet a été proposé à la population avec plusieurs ateliers. Cependant la période proposée avec les contraintes sanitaires n'ont pas permis d'attirer de nombreux participants.

○ La fête de l'environnement sur l'Espace Naturel des Rouchoux qui propose également plusieurs stands sur le sujet chaque année, a dû être annulée à cause des intempéries.

○ Plus de 1400 personnes ont bénéficié d'une formation ou sensibilisation au compostage durant la fourniture de leur composteur individuel.



○ 180 personnes ont cependant pu participer aux différents ateliers proposés lors de la Semaine européenne de réduction des déchets (atelier compostage, couche lavable, Repair Café, ...)



### 3 – Communication

○ La **Communication** s'est poursuivie à travers différents supports : le « tri gagnant » mis à jour, une plaquette « Centres Tri'tout », site internet, réseau sociaux, bulletin communautaire et bulletin environnement



○ Une **communication spécifique** a été mis en place pour les extensions de consigne de tri :

- Article de presse
- Réseaux sociaux
- Affichage et flyer
- Autocollant pour les bacs jaunes
- Envoi d'un document explicatif à toute la population

**LES CONSIGNES ÉVOLUENT**  
**TOUS TRI !**  
TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES SE TRIENT

**Je Trie en +**

Pots, films plastiques, barquettes en plastique et en polystyrène, sacs et sachets (surgelés, fromages râpés, bonbons...) etc.

**Important !**

Que mettre dans vos sacs jaunes ? Tous les papiers et emballages ! Le mémo-tri page suivante vous aide à mieux trier. À conserver à portée de vue.

**Une question ?**

Contactez-nous !  
oss.sivrita@gatine-racan.fr  
02 47 29 81 06

Vous souhaitez réduire vos déchets ? Nos conseils sur : [www.gatine-racan.fr](http://www.gatine-racan.fr)

**TOUTES LES COMMUNES DE LA COH' COH' GÂTINE-RACAN SONT CONCERNÉES**



# Le Futur ?



## Contexte

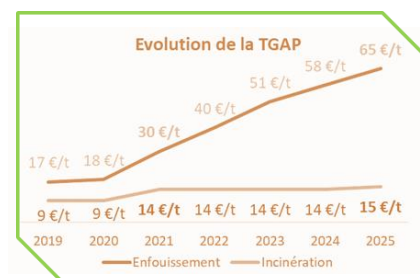


○ **Les nouvelles exigences réglementaires**, notamment issues de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) sont nombreuses et impactent le service Déchets à différents niveaux :

- ▶ **Baisse de la production de Déchets Ménagers et Assimilés de 15 % d'ici 2030** : Il s'agit d'un véritable enjeu pour les collectivités puisque la prévention doit porter sur l'ensemble des déchets pris en charge par le service public. Or, si l'on constate une baisse de la production d'OMr, les apports en déchèteries croissent. Les collectivités devront mettre en place des actions volontaires pour maîtriser ces tonnages ;
- ▶ **Réduction de 50 % à l'horizon 2025 des quantités de déchets mis en décharge** :
  - ✓ **Le développement des filières REP** (emballages, papiers graphiques, mobilier, D3E...), pour lesquelles les collectivités ont besoin d'information, d'échanges pour une mise en œuvre efficace ;
  - ✓ **L'harmonisation** progressive des schémas de collecte des collectivités territoriales pour faciliter le geste de tri au quotidien des citoyens ;
  - ✓ **La généralisation de l'Extension des Consignes de Tri** à l'ensemble du territoire national d'ici le 31 décembre 2022 ;
  - ✓ **La généralisation du tri à la source des biodéchets à l'horizon 2025.**

Le modèle technique et économique classique de la gestion des Déchets est questionné et de nouvelles solutions devront émerger pour répondre aux objectifs posés par la LTECV et la loi AGEC ainsi qu'aux enjeux plus globaux de préservation des ressources via le développement de l'économie circulaire. En parallèle, les collectivités font face à un contexte économique contraint :

- ▶ **Hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), sur l'incinération et surtout sur l'enfouissement** : la TGAP passe de 18 €/t enfouie en 2020 à 65 €/t enfouie d'ici 2025.
- ▶ **Chute des prix de reprise des matières** : le contexte général du marché international de reprise des matériaux (beaucoup plus d'offre que de demande) a engendré une très forte baisse du prix de reprise pour certains matériaux au deuxième semestre de 2020 : 13 €/t pour le verre, 30 €/t de papier et 0 €/t de cartons. A l'heure actuelle, aucun indicateur ne laisse à penser que les prix vont remonter.



Les collectivités doivent faire face à une augmentation des charges du fait de l'importante hausse de la TGAP notamment, avec en parallèle une diminution des recettes.

Cet effet « ciseau » engendre à l'échelle nationale une hausse du coût de la gestion des déchets.

**Zoom sur le contexte du traitement OMr en Indre-et-Loire :** L'Indre-et-Loire présente une densité d'installation de traitement OMr plutôt faible par rapport aux départements voisins : c'est notamment le cas pour les incinérateurs. Dans un contexte réglementaire qui pousse progressivement les collectivités à privilégier l'incinération par rapport à l'enfouissement, il existe peu d'alternatives « locales », à proximité directe.

### ○ Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Elle se décline en cinq grands axes :

- Sortir du plastique jetable ;
- Mieux informer les consommateurs ;
- Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- Agir contre l'obsolescence programmée ;
- Mieux produire.

### ○ Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Depuis la loi NOTRe de 2015, la Région coordonne les actions entreprises par l'ensemble des acteurs concernés par la prévention et la gestion des déchets à l'échelle régionale.

Ce plan concerne toutes les catégories de déchets, hors nucléaire et explosifs. Il comprend notamment :

- Un état des lieux en matière de prévention et gestion des déchets,
- Une prospective à 6 et 12 ans de l'évolution tendancielle des quantités de déchets produites sur le territoire,
- Des objectifs de prévention, recyclage et valorisation des déchets en lien avec les objectifs nationaux,
- Les actions prévues pour atteindre ces objectifs.



## ○ Etude d'optimisation

Dans ce contexte, la CCGCPR a souhaité optimiser son service afin d'améliorer ses performances tout en maîtrisant ses coûts de gestion. Elle a donc lancé une étude avec pour objectif de définir les évolutions de service à venir. Elle a pour cela fait appel au bureau d'étude AJBD pour l'accompagner dans cette démarche.

L'étude est découpée en phases :

- ▶ Phase 1 : Etat des lieux
  - ✓ Analyse du territoire, du service, des performances et des coûts ;
  
- ▶ Phase 2 : Les solutions envisagées
  - ✓ Proposition de scénarios d'optimisation et d'harmonisation du service de gestion des déchets ;
  
- ▶ Phase 3 : Etude détaillée des scénarios
  - ✓ Elaboration de scénarios d'optimisation et d'harmonisation ;
  - ✓ Etude des impacts techniques, organisationnels et économiques de chacun des scénarios ;
  - ✓ Comparaison des scénarios ;
  
- ▶ Phase 4 : Mise en œuvre du scénario retenu
  - ✓ Récapitulatif des impacts sur le service (investissements à réaliser, moyens à déployer, évolution des coûts, etc.) ;
  - ✓ Construction d'un plan d'action permettant la mise en œuvre du scénario retenu

*Durant l'année 2021, les Elus de la Commission Déchets Ménagers ont donc travaillé aux choix des scénarios à étudier.*

*Parmi les pistes d'amélioration qu'ils ont souhaité approfondir : la tarification incitative, la réduction des fréquences de collecte et la conteneurisation du tri sélectif.*